

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE UK440 RED CALIPER PAINT

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial UK440 RED CALIPER PAINT  
No du produit XUK440

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Scellant.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur James Briggs Limited  
4 Howarth Court,  
Gateway Crescent, Chadderton,  
Oldham, Lancashire  
OL9 9XB  
England  
0161 627 0101  
sds@jamesbriggs.co.uk

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et  
Chimiques  
Pour l'homme  
Pour l'environnement

Flam. Aerosol 1 - H222

EUH066;Acute Tox. 4 - H312;Acute Tox. 4 - H332;Eye Irrit. 2 - H319

Non classé.

Classification (1999/45/CEE)

Xn;R20/21. Xi;R36. F+;R12. R66.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient XYLÈNE

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement Danger  
Mentions De Danger

H222  
H312  
H319  
H332

Aérosol extrêmement inflammable.  
Nocif par contact avec la peau.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Nocif par inhalation.

Conseils De Prudence

P210  
P211  
P251  
P271  
P280

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.



# UK440 RED CALIPER PAINT

XYLÈNE		10-30%
No CAS : 1330-20-7	No CE : 215-535-7	
Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)	
Flam. Liq. 3 - H226	R10	
Acute Tox. 4 - H312	Xn;R20/21	
Acute Tox. 4 - H332	Xi;R38	
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Irrit. 2 - H319		
STOT Single 3 - H335		
STOT Rep. 2 - H373		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Chronic 3 - H412		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Informations générales

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Si la victime respire difficilement, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être bénéfique. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau et donner beaucoup d'eau ou de lait à boire aux personnes conscientes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Utiliser : Poudre. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Les bombes aérosols peuvent exploser en cas d'incendie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## UK440 RED CALIPER PAINT

Porter un équipement de protection approprié. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Laisser évaporer. Garder hors des espaces confinés à cause du risque d'explosion. Si la fuite ne peut pas être arrêtée, évacuer les lieux.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

##### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable.

##### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C.

##### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

##### 8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
ACÉTONE	VLEP			500 ppm	1210 mg/m3	
BUTANE	VLEP	800 ppm	1900 mg/m3			
ISOBUTANE	WEL	800 ppm		800 ppm		
PROPANE		Asphyxiant.	Asphyxiant.	Asphyxiant.	Asphyxiant.	
XYLÈNE	VLEP	100 ppm	435 mg/m3	150 ppm	650 mg/m3	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

WEL = Workplace Exposure Limit.

##### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

Protection respiratoire

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP). Utiliser une protection à cartouches chimiques avec cartouche appropriée.

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Protection des yeux

Utiliser une protection oculaire.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

#### SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

##### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Aérosol.

# UK440 RED CALIPER PAINT

Couleur	@@@Typical@@@
Odeur	Caractéristique.
Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)	0.8
Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)	9.0

## **9.2. Autres informations**

### **SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

#### **10.1. Réactivité**

#### **10.2. Stabilité chimique**

Stable aux températures normales.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

#### **10.4. Conditions à éviter**

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec : Les agents oxydants forts. Les alcalis forts. Les acides minéraux forts.

#### **10.5. Matières incompatibles**

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

### **SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

##### Inhalation

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire. Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire. Nocif par inhalation. Irritant pour l'appareil respiratoire.

##### Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. Symptômes gastro-intestinaux, y compris des maux d'estomac.

##### Contact avec la peau

Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau. L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer une grave irritation. Agit comme un agent de délipidation de la peau. Peut causer un craquement de la peau et de l'eczéma.

##### Contact avec les yeux

Irritant pour les yeux. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

##### Voie D'Exposition

Inhalation. Contact avec la peau et/ou les yeux.

### **SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

##### Écotoxicité

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.

#### **12.1. Toxicité**

#### **12.2. Persistance et dégradabilité**

#### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

# UK440 RED CALIPER PAINT

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

## 12.6. Autres effets néfastes

### SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les récipients vides ne doivent pas être brûlés par risque d'explosion. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

### SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### 14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN)	1950
No. UN (IMDG)	1950
No. UN (ICAO)	1950

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport AEROSOLS

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN	2
Classe ADR/RID/ADN	Class 2
No. D'Étiquette ADR	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/Division ICAO	2.1
Étiquettes De Transport	



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	N/A
Groupe d'emballage IMDG	N/A
Groupe d'emballage ICAO	N/A

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin  
Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-D, S-U
Code restriction de tunnel	(D)

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

### SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## UK440 RED CALIPER PAINT

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

#### SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de révision 22/06/2015

Révision 9

Remplace la date 10/03/2015

Phrases - R (Texte Intégral)

R12 Extrêmement inflammable.

R11 Facilement inflammable

R10 Inflammable.

R38 Irritant pour la peau.

R36 Irritant pour les yeux.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Mentions De Danger Completes

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H220 Gaz extrêmement inflammable.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H312 Nocif par contact avec la peau.

H332 Nocif par inhalation.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <<Organes>> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.